



Sous la direction de
Florence Rudolf

Les villes à la croisée des stratégies globales et locales des enjeux climatiques





COLLECTION
SOCIOLOGIE
CONTEMPORAINE

COLLECTION FONDÉE ET DIRIGÉE PAR DANIEL MERCURE

La collection Sociologie contemporaine rassemble des ouvrages de nature empirique ou théorique destinés à approfondir nos connaissances des sociétés humaines et à faire avancer la discipline de la sociologie. Ouverte aux diverses perspectives d'analyse, « Sociologie contemporaine » s'intéresse plus particulièrement à l'étude des faits de société émergents.

(Liste des titres parus à la fin de l'ouvrage)

Les villes à la croisée des stratégies globales et locales des enjeux climatiques

Les villes à la croisée des stratégies globales et locales des enjeux climatiques

Sous la direction de

Florence RUDOLF



**Presses de
l'Université Laval**

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année du Conseil des Arts du Canada et de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Fonds du livre du Canada pour nos activités d'édition.

Financé par le gouvernement du Canada
Funded by the Government of Canada



Mise en pages : In Situ
Maquette de couverture : Laurie Patry

ISBN 978-2-7637-2874-2
PDF 9782763728759

© Presses de l'Université Laval. Tous droits réservés.
Dépôt légal 3^e trimestre 2016

www.pulaval.com

Toute reproduction ou diffusion en tout ou en partie de ce livre par quelque moyen que ce soit est interdite sans l'autorisation écrite des Presses de l'Université Laval.

Table des matières

Introduction

Les villes à la croisée des stratégies globales et locales	3
<i>Florence Rudolf</i>	

PREMIÈRE PARTIE

Des sémantiques au service des changements climatiques ?

Réduire les risques, gérer les crises : a-t-on vraiment le choix?	11
<i>Didier Taverner</i>	
Risques, dangers, vulnérabilités et résilience.....	15
<i>Florence Rudolf</i>	
La rhétorique de la résilience, une lueur d'espoir à l'ère de l'anthropocène?	49
<i>Béatrice Quenault</i>	

DEUXIÈME PARTIE

Des sémantiques en action : fabriquer des villes résilientes ?

Des gouvernances à trouver?	99
<i>Florence Rudolf, Didier Taverner</i>	
Conditions et possibilités d'un «urbanisme résilient» en zone inondable	101
<i>Laurence Créton-Cazanave, José-Frédéric Deroubaix, Gilles Hubert, Jocelyne Dubois-Maury, Valérie November</i>	
Changements climatiques, adaptation et aménagement urbain à Rio de Janeiro	133
<i>Ana Lucia Britto et Maria Fernanda Lemos</i>	

L'Eurométropole de Strasbourg face aux risques climatiques	159
<i>Boudeffa Abderrahmane Mehdi</i>	
Des outils au service de politiques de résilience?	181
<i>Florence Rudolf, Didier Taverner</i>	
Les outils de la planification urbaine à l'épreuve des changements climatiques	185
<i>Didier Taverner</i>	
Résilience de quartiers et systèmes de transport face à l'inondation...	201
<i>Michaël Gonzva, Mireia Balsells, Bruno Barroca</i>	
Le métabolisme, un paradigme environnemental au profit de nouvelles approches de l'urbain?	223
<i>Maryline Di Nardo, Bruno Barroca, Youssef Diab</i>	
Un « CACTUS » sur le chemin vers l'adaptation d'un territoire littoral aux effets du changement climatique	243
<i>Juliette Herry, Monique Cassé, Ronan Pasco, Manuelle Philippe et Denis Bailly</i>	

TROISIÈME PARTIE

Quelle place pour la sémantique de la culture du risque?

Quelles médiations pour quelles cultures du risque?	263
<i>Florence Rudolf, Didier Taverner</i>	
Le principe de prévention à l'épreuve des cultures locales du risque d'inondation	267
<i>Séverine Durand et Richard-Ferroudji Audrey</i>	
Une culture sensible de l'environnement en zone inondable	291
<i>Charline Daud</i>	
La ville face au changement climatique: vers une nouvelle symbolique urbaine?	307
<i>Geoffrey Carrère</i>	

Conclusion

La controverse sociale sur les changements climatiques	323
<i>Louis Guay</i>	
Liste des auteurs	361

Merci à Didier Taverner pour les échanges fructueux,
le travail de composition et de relecture de cet ouvrage.

Florence Rudolf

Introduction

Les villes à la croisée des stratégies globales et locales

Florence Rudolf

INTRODUCTION

De par sa conception, le présent ouvrage¹ opte pour un parti pris qui est celui de l'implication de la ville dans la production des changements climatiques, mais également dans leur contention, voire dans leur réception. Placer le curseur sur les villes en matière de changements climatiques, c'est défendre la thèse selon laquelle c'est à « cette » échelle que se joue le problème, que se décline l'ensemble des enjeux mobilisés par les changements climatiques. Ce pari n'équivaut pas pour autant à un déni des nombreux grands écosystèmes menacés par les effets des changements clima-

-
1. Cet ouvrage est l'expression d'un réseau de chercheurs confirmés, associant doctorants et post-doctorants dans l'investigation des déclinaisons multiscalaires des changements climatiques à l'échelle urbaine, au sud comme au nord. L'initiative de cette organisation revient à Louis Guay (professeur titulaire de sociologie de l'Université Laval à Québec, aujourd'hui à la retraite) et à Pierre Hamel (professeur titulaire de sociologie urbaine à l'Université de Montréal) qui ont déposé un projet sur les nouvelles formes de gouvernance environnementale auprès de l'Agence universitaire pour la Francophonie en 2010 avec le concours d'Ana Lucia Britto (professeure titulaire de géographie à l'Université fédérale de Rio de Janeiro) et de Florence Rudolf (professeure des universités à l'INSA de Strasbourg). Les congrès de l'Association francophone pour le savoir (Acfas) ont offert des temps forts très appréciables pour ces échanges auxquels d'autres occasions sont venues se greffer, dans le cadre de différents projets de coopération, comme ceux financés par le Capes DFAIT et le Capes COFECUB, mais aussi par l'ANR BLUEGRASS et l'ANR SECIF. Le réseau s'est progressivement enrichi de nouveaux collectifs de recherche, dont celui structuré autour de Bruno Barroca, maître de conférences et architecte DPLG, coanimateur du groupe transversal *Risques* et du Labex *Futurs urbains*. De cette rencontre a résulté la conception d'un colloque lors du 82^e congrès de l'Acfas à l'Université Concordia à Montréal les 15 et 16 mai 2014. Ce colloque a été l'occasion d'un échange riche croisant différents univers professionnels.

tiques et dont les bouleversements affectent déjà des millions de populations. Il ne s'agit pas d'occulter les risques associés aux nombreux bassins de vie de plus en plus larges et de plus en plus nombreux, affectés par l'effondrement de ces grands écosystèmes, mais de mettre l'accent sur les conurbations urbaines. Ce choix étant par ailleurs motivé par le fait que de nombreux écosystèmes menacés rencontrent ces conurbations, à l'instar des nombreuses régions métropolitaines situées sur les littoraux par exemple.

L'entrée par la ville tient bien évidemment aux terrains d'investigation des chercheurs, qui bien que très contrastés (Rio de Janeiro, Montréal, Paris, Lyon, Québec et Strasbourg), ont fait le choix des études urbaines en raison des potentialités qu'elles recèlent. Les villes offrent une « juste » prise et distance à l'égard de la complexité qui caractérise notre monde et notre époque. Par-delà les écarts liés à la taille des villes – entre mégapoles, métropoles, grandes et petites villes –, ces dernières présentent des vulnérabilités spécifiques face aux changements climatiques. Elles figurent parmi les principaux vecteurs de production et de reproduction des changements climatiques en même temps qu'elles incarnent les principaux espoirs en matière de lutte contre les changements climatiques en raison de leur contribution aux innovations sociales. Les « villes » sont au cœur de la production du problème : elles en cultivent toutes les facettes en même temps qu'elles sont peut-être aussi les mieux placées pour y faire face, tant du point de vue de la génération et de la diffusion de motifs culturels susceptibles de faire bouger les choses que des ressources cognitives, techniques et financières et des allocations de pouvoir qu'elles concentrent. Elles sont donc autant aux premières loges de la lutte contre les changements climatiques, par l'atténuation de l'empreinte carbone (politiques de mitigation), que concernées par les mesures d'adaptation pour faire face aux conséquences des changements climatiques. La conception de ces politiques étant conditionnée par la concentration de ressources en matière d'investigation (diagnostics et perspectives locales), l'existence d'aménités urbaines s'avère un point fort de la lutte contre les changements climatiques. Les contributions à l'ouvrage en témoignent : elles font état de l'importance de la participation des mondes de la recherche (toutes disciplines convoquées), de la technique et de l'ingénierie, de la rhétorique urbaine, communicationnelle, institutionnelle et artistique à la formation et diffusion de réponses adaptées aux changements climatiques.

À la lecture de ces contributions, le sentiment qu'on assiste de nos jours au passage de communications sociales structurées autour des risques (et plus précisément de l'objectif « zéro risque ») à une attention particulière pour les crises gagne en consistance. Le nouvel engouement pour la résilience – à l'échelle des infrastructures, des bâtiments, des quartiers et des villes – n'en est-il pas la

manifestation la plus convaincante? En prenant le relai de l'heuristique de la peur, propre à la société du risque (Beck, 2011), la résilience invite à se déplacer de l'étude des aléas, qui engendrent des catastrophes, au développement d'une intelligence cognitive, fonctionnelle et organisationnelle pour faire face aux situations de crise. En effet, en s'interrogeant sur les manières d'appivoiser des aléas dévastateurs, rhétoriques et ingénieries urbaines, inspirées de la résilience, se focalisent sur la réception de ces derniers plutôt que sur leur prévention. De manière générale, toutes ces ressources et ces médiations, dont les villes s'enrichissent, traduisent des efforts pour faire advenir des dispositions affective, mentale et sociale susceptibles de contribuer à un «art» ou à une «science» des crises.

Ce constat conduit à s'interroger sur les désignations les plus appropriées pour rendre compte de ce nouvel art ou de cette nouvelle science. La référence à la promotion d'une nouvelle culture du risque est-elle par exemple requise ou convient-il de mobiliser d'autres registres langagiers et par conséquent d'autres arrière-plans épistémologiques pour parler de l'essor d'une nouvelle intelligence des situations de crise? Un tel débat a bel et bien vu le jour lors des journées consacrées au colloque hébergé par le congrès de l'Acfas à Concordia en mai 2014. Pour l'appréhender à sa juste mesure, encore convient-il de s'entendre sur l'expression de culture du risque. Cette dernière est-elle équivalente à une catégorie générique pouvant tout aussi bien désigner des manières d'appréhender l'avenir et l'incertain pour des sociétés traditionnelles que pour des états avancés de la modernité en passe de se reprogrammer autour de la notion de résilience, ou demeure-t-elle circonscrite au contexte précis de la société du risque? Cette indétermination relative quant à ses «usages» en association avec une certaine circonspection pour le paradigme culturaliste s'est révélée un atout, dans le cours de la discussion, en faveur du paradigme systémique. L'argument plaçant pour l'approche systémique semblait tenir, comme dans bien des cas comparables, lorsqu'il est question de science, à son gage de transversalité, à sa neutralité axiologique, voire à son caractère d'universalité. Si la référence au système peut se décliner de la physique au politique – pour paraphraser un colloque de Cerisy qui traitait de l'auto-organisation (Dumouchel, Dupuy [éds.], 1982) –, ne serait-elle pas plus appropriée pour l'étude de situations complexes à l'interface de plusieurs grandeurs et épistémé que la référence à la culture? Cette dernière, suspecte d'attachements à la troisième culture – entendre par là la littérature et l'art de la fiction, pour reprendre un important essai de Wolf Lepennies consacré aux sciences humaines et sociales (Lepennies, 1990) –, demeure un peu «entachée» de son ancrage dans les humanités. Le système qui fait écho *a contrario* aux sciences, et en particulier aux sciences de l'organisation, semble profiter de son statut à part

dans le duo entre sciences de la nature et sciences humaines et sociales. Loin d'avoir épuisé cette discussion, l'intérêt de cet échange entre congressistes est d'avoir relevé les différents paradigmes (attachements) qui traversent les contributions à l'étude des stratégies urbaines en matière de changements climatiques. Culture versus système, la distinction n'a pas valeur d'exclusion et d'opposition : elle a le mérite d'attirer l'attention sur des positions et des prises différentes pour rendre compte de ce qui fait monde, dans un cas et des jeux de composition, d'architecture, de structures ou encore des lignes de force qui alimentent des dynamiques ou entretiennent des inerties dans l'autre cas. La discussion fait écho aux classiques autour de la différence entre faire monde² et système (Habermas, 1987, 1^{re} édition 1981 ; Sloterdijk, 2000, 1^{re} édition 1999 ; Boltanski, Thévenot, 1991). Elle n'exclut pas que ces deux approches puissent être mobilisées pour témoigner à leur manière d'une même réalité ; elle interdit en revanche de les confondre. La colonisation des mondes vécus par les systèmes (Jürgen Habermas, 1987, 1^{re} édition 1981) étant vectrice de pathologies psychiques et d'anomie, leur confusion serait donc source de souffrances. La distinction entre ces deux approches attire par ailleurs l'attention sur une asymétrie entre les deux : si l'approche culturaliste n'exclut pas la mise en évidence de logiques systémiques qui orchestrent des cultures, l'inverse est moins vrai. La perspective systémique court-circuite généralement ce qui fait monde puisqu'elle ne retient que ses logiques propres.

On peut tenter de préciser davantage cette distinction en référant aux travaux de Giddens sur la modernité avancée (Giddens, 1994, 1^{re} édition 1990). La relocalisation des logiques systémiques constitue un enjeu d'autant plus pertinent que nous vivons dans un monde globalisé et interdépendant. La réception contrastée d'un aléa objectivable entre différents lieux est l'expression d'arrangements locaux qui renvoient à l'idée de culture. Les accidents systémiques, caractéristiques de la thèse de la société du risque, sont bien la manifestation de la pertinence de la notion de culture, de monde ou de contexte. En dépit de la globalisation qui équivaut au déni de ces derniers, ils demeurent agissants par l'accueil qu'ils réservent aux systèmes. Les pannes et les crises qualifiées d'industrielles ou de système sont l'expression d'une inadéquation entre un dispositif et « son » contexte de réception. Elles équivalent aux effets boomerang (Beck, 2011, 1^{re} édition 1986) ou aux effets dominos (Lagadec, 2002) qui caractérisent les nouveaux risques (Godard *et al.*, 2002) propres à la modernité tardive dont relèvent les changements climatiques. C'est à ces occasions qu'une culture peut apporter la preuve de son aptitude à apprivoiser des logiques systémiques, voire à les neutraliser et se révéler plus ou moins

2. Intégration sociale et intégration systémique.

résiliente. L'intérêt pour la mise en culture des logiques systémiques revient à réhabiliter l'approche pragmatique et les lectures interactionnistes, au cœur desquelles se greffe la question de l'action et du potentiel d'action (agentivité) des associations entre humains que la théorie de l'acteur réseau a complétée par les arrangements entre humains et non-humains.

L'approche interactionniste complète de manière intéressante et incontournable les lectures, qui, à l'instar du paradigme culturaliste et systémique, privilégient une perspective holiste, par la part qu'elle confère aux acteurs et aux actants dans l'activation d'une culture ou d'un système. Cultures et systèmes demeurent des cadres aux potentialités et inerties variables selon les habiletés des acteurs et l'agentivité des actants (Giddens, 1987, 1^{re} édition 1986). Ces jeux d'acteurs et d'actants trouvent par ailleurs des prises distinctes selon les échelles temporelles et spatiales auxquelles ils parviennent à se situer. L'approche interactionniste engendre une diversité complémentaire en démultipliant les configurations et dynamiques multiples dont recèlent une culture et un système pourvu qu'ils soient activés, mis en jeux par des acteurs compétents et astucieux. La contribution de Louis Guay, en conclusion de l'ouvrage, en rend compte de manière très convaincante. Cet éclairage doit être salué car il témoigne que la réduction de la complexité que réalisent les grands tableaux qui, à l'instar du parti pris culturaliste et systémique tentent de saisir une totalité, n'est jamais que l'effet de mises en scène. Les partis pris holistes ne se risquent pas, par définition, à témoigner de l'éclatement potentiel de belles totalités qu'ils mettent en valeur. Seul le paradigme de l'action et de l'actant est susceptible de rendre compte de la variété des possibles au sein d'un cadre commun et partagé.

Si les discussions lors du congrès n'ont pas épuisé le propos, elles témoignent de modélisations contrastées quant aux manières de se représenter l'agentivité des collectifs. Rien ne s'oppose, pour autant, à jouer de différents paradigmes pour en rendre compte, bien au contraire.

PREMIÈRE PARTIE

**Des sémantiques au service
des changements climatiques ?**

Réduire les risques, gérer les crises : a-t-on vraiment le choix ?

Didier Taverne

Les deux textes qui constituent cette première partie font une large place à l'histoire et aux évolutions conceptuelles qui jalonnent la prise en compte des changements climatiques. Pour simplifier notre propos, nonobstant quelques divergences entre les auteures, trois grands moments peuvent être distingués. Le premier est celui de la modernité, où les humains se voient comme maîtres et possesseurs de la nature, où l'environnement, le non-humain, est perçu comme une collection d'objets inanimés, exploitable à souhait. Le second est celui de la modernité réflexive, quand les humains se rendent compte qu'existent des effets boomerang, que ce que les modernes avaient qualifié de « nature » n'était pas aussi passif qu'ils le pensaient. Voici alors venu le temps des politiques de mitigation, de limitation des émissions de gaz à effet de serre, de telle sorte que les équilibres énergétiques ne soient pas rompus. Que l'on ait pris acte, par anticipation, de l'échec de cette politique ou que des crises climatiques de plus en plus fréquentes incitent au changement de point de vue importe peu ici, mais on en est vite venu à penser en matière d'adaptation aux changements climatiques, à la manière dont les sociétés auraient à faire avec ces crises.

Risques, menaces, danger, résilience sont les termes qui jalonnent cette prise en compte évolutive du climat.

Pour Florence Rudolf, l'adoption de l'une ou l'autre sémantique n'est pas neutre, mais engage sur des registres d'action différenciés. Dans le cadre d'une sémantique axée sur le risque, la problématique de l'imputation de responsabilité est centrale. Le raisonnement se fait alors sur le plan de la justice comme l'a si bien exposé Ricœur. Dans la tradition pragmatique, il existe une asymétrie sociale entre le producteur de risques et celui qui subit ce risque et se sent

menacé. Cette dissymétrie appelle à une régulation et à une action en amont, de façon à ce que les actions productrices de risque pour les autres soient limitées. Mais, comme le notaient déjà les Grecs, il est impossible de maîtriser tous les enchaînements qui peuvent se produire et une action prudente peut *in fine* produire des effets externes négatifs pour d'autres, ce qui conduit inexorablement à un constat de faiblesse de cette approche. Et c'est bien le problème avec les crises modernes. La société produit les risques auxquels elle s'expose et tout le monde est concerné à la fois comme producteur de risques et comme agent affecté, menacé, ce qui rend pour le moins la régulation difficile. Dans un monde complexe, tout le monde est responsable et partant irresponsable.

Recourir à la résilience permet de faire diversion, de couper court à la discussion sur une nécessaire refonte des programmes de nos institutions, sur la capacité du dialogue à instituer un accord sur la compréhension des problèmes et des voies pertinentes de l'action. Avec la résilience est l'idée de la possibilité de gérer, voire déjouer les crises. Dans ce cadre, l'asymétrie n'est plus sociale, mais temporelle. Il s'agit d'analyser, en amont, les risques ; d'anticiper pour s'y adapter. La question de la responsabilité est évacuée puisqu'il convient de s'adapter aux aléas, sans se poser la question de savoir d'où ils viennent. Cette adaptation suppose des investissements dans des dispositifs qui assureront un fonctionnement « normal » du territoire. En quelque sorte, la résilience raisonne comme une promesse d'invulnérabilité, soit une forme de retour à une sorte de maîtrise des risques que les tenants de la société du risque justement dénonçaient.

À cette première critique forte de la notion de résilience, Béatrice Quenault en ajoute une autre. Les catastrophes, l'incertitude radicale, conduisent à renoncer à une approche analytique des risques et à privilégier une approche en termes de gestion des systèmes complexes, dans laquelle prend place la théorie systémique de la résilience. Pourrait ainsi émerger un nouveau paradigme, post-politique, basé sur l'acceptation de possibles catastrophes auxquelles il faut maintenant savoir s'adapter. Penser en termes de biosphère conduit à reformuler les couples nature/société et science/société, car les approches anciennes, basées sur une division du travail scientifique n'ont plus aucune portée dès lors que sont considérés des humains et des sociétés non plus extérieurs à leur environnement, mais comme éléments d'un système global.

Une fois posés les fondements d'un possible renouvellement paradigmatique, Béatrice Quenault se livre à une critique sans concession de la « pensée de la résilience » qui passe sous silence une alternative : penser la possible catastrophe comme une opportunité pour remettre en question notre trajectoire de développement et en proposer une autre, qui permette d'éviter les catastrophes.

Sa démonstration s'appuie sur les critiques adressées de longue date à la théorie des systèmes. Par exemple, l'application de l'approche systémique à un territoire pose toujours la question des échelles et des limites du système considéré. Les spécialistes des sciences régionales connaissent bien ce problème. Quand ils parlent de système productif local, ils ne savent jamais où s'arrête le système, par définition ouvert sur le monde. Et, comme on est toujours incapable d'appréhender le monde dans son entier, car trop diffus et trop complexe, on en revient finalement à arbitrairement cloisonner les choses et à analyser des sous-ensembles plus facilement observables dans leurs interactions, avec un raisonnement du type « toutes choses égales par ailleurs ». Ce glissement vide de sens une approche systémique. De la même manière, poser la résilience comme la capacité d'un système à se réorganiser ne dit rien sur la manière dont ce système va effectivement se réorganiser, ce qui peut parfaitement s'opérer au détriment de la majeure partie de la population.

La critique la plus forte porte sur le fait que penser en termes de résilience, de capacité à s'adapter aux crises et catastrophes, revient à naturaliser crises et catastrophes. Elle sonne comme une injonction à l'adaptation permanente, sans que soit posée la question des ressources ou des capacités dont disposent les individus et les groupes pour s'adapter. De ce point de vue, la pensée de la résilience s'inscrit parfaitement dans un discours néolibéral de type hayekien où la régulation étatique notamment n'a plus aucun rôle à jouer. Une approche décentralisatrice et basée sur la responsabilité individuelle prévaut.

Le discours est argumenté et convaincant, mais l'on pourrait objecter que tous les rescapés des catastrophes ont fait l'expérience de l'incapacité de l'État et des institutions centrales à intervenir correctement lors de ces catastrophes. Les États, volontiers centralisateurs et basés sur une forte ingénierie, sur une logique infrastructurelle et équipementière, sont totalement démunis dès lors que la catastrophe met à bas ces équipements et infrastructures. C'est pourquoi, bien que s'inscrivant dans une axiomatique néolibérale, la pensée de la résilience peut paraître de bon sens même à des personnes qui ne partagent pas cette forme de raisonnement.

Il existe d'autres raisons que celle-ci au succès de la résilience, qui se présente finalement plus comme un grand retour en arrière que comme nouveau paradigme. Après l'illusion moderne de la maîtrise de la nature serait venu le temps de la résignation à des risques subis. Sont alors occultées des questions centrales : à quoi doit-on s'adapter ? Pourquoi doit-on s'adapter ? Poser ces questions ouvrirait sûrement la voie à une interrogation sur notre trajectoire de développement et sur la capacité des collectifs à choisir plutôt qu'à renoncer.

Le lecteur l'aura compris, ces deux auteures ne sont pas de ferventes admiratrices de la notion de résilience, qui n'est pas sans intérêt intellectuel, mais fait une trop belle place à l'illusion de la maîtrise et évacue un peu trop facilement la question de la production du risque. La seule responsabilité qui, peut-être, émerge dans ce contexte est celle des ingénieurs et autres concepteurs des territoires résilients auxquels il faudrait s'en remettre.

Risques, dangers, vulnérabilités et résilience

Florence Rudolf

La sociologie de l'environnement est indissociable d'une réflexion sur les risques¹. Dans la filiation de cette association, de nouveaux concepts sont venus enrichir le corpus des sociologues.

Risques, vulnérabilités et résilience, ainsi que l'annonçait Jacques Theys dans son introduction à la société vulnérable en 1987, forment une combinaison qui permet de faire le tour des menaces inhérentes à la modernité, que ces dernières soient sous-estimées ou exagérées, fondées ou inventées... Il s'agit des menaces auxquelles notre temps s'expose et à partir duquel nous comprenons le présent et envisageons l'avenir. À la même époque, en Allemagne, c'est le couple risque, danger qui, selon Ulrich Beck, permet de mettre en scène les enjeux auxquels la modernité devra de plus en plus faire face en cette fin de siècle. Cette distinction est travaillée par Niklas Luhmann dans différents essais, à la manière dont procède cet auteur, c'est-à-dire sur un mode plus abstrait que Beck (Rudolf, 1994, 1985 ; Ferrarese, 2007). Il le fait à partir de la proposition selon laquelle la société est un système communicationnel auquel sont certes couplées des actions et des intentions, mais sans que ces dernières soient au cœur de la théorie générale de la société. De manière générale, ces préoccupations sont indissociables d'un état social qui correspond à celui des sociétés modernes avancées, ces dernières pouvant être décrites comme des sociétés en état d'alerte².

-
1. Elle n'est pas réductible à cette dernière, mais elle est intriquée dans une réflexion sur les risques en particulier selon son volet réception sociale des innovations scientifiques et sociotechniques (Rudolf, 2003).
 2. Les sociétés, même les plus sophistiquées en raison des dispositifs et équipements qui leur permettent d'anticiper les conséquences de leurs choix, ne sont pas protégées contre des erreurs de jugement qui les font dévier de leurs trajectoires intentionnées. On pourrait

En quoi ces cadrages peuvent-ils éclairer la question climatique? Nous faisons l'hypothèse que l'adoption de points de vue sur des phénomènes complexes comme les changements climatiques correspond à des dispositions qui interfèrent sur les manières d'agir ou de s'abstenir à leur égard. Ce choix procède de l'hypothèse selon laquelle l'adoption d'un point de vue sur des phénomènes comme les changements climatiques est communiquée par le langage, ce dernier étant organisé autour de l'emploi de mots, structurés en phrases formant des discours, aux tonalités variables et aux implications différentes. La multiplication de discours – mettant en perspective les menaces³ qui pèsent sur notre époque –, interpelle la recherche en sciences sociales. Cette productivité communicationnelle est l'expression d'une dynamique sociale : elle témoigne d'un certain nombre d'enjeux au cœur d'une société. Ces discours, que Luhmann qualifie plus volontiers de communications sociales⁴, forment des sémantiques, douées d'une *agentivité*⁵ plus puissante qu'il peut n'y paraître au premier abord. Si les mots et, par extension, les sémantiques sociales ont du sens, c'est à titre de révélateur de postures en compétition. Lorsque nous assistons, comme c'est le cas depuis les années 2000⁶, à l'essor d'une sémantique, dont la vitalité tend à éclipser toutes les autres, il s'agit d'un phénomène qui mérite l'attention. La résilience, puisque c'est d'elle dont il s'agit, est en passe

même aller jusqu'à avancer que plus les sociétés sont équipées, plus elles contribuent à la complexité susceptible de les désarçonner. Elles développent une sensibilité extrême à leur environnement, sensibilité pour laquelle elles sont en partie responsables. Ce type de société peut être décrit comme des sociétés qui s'automènacent constamment, c'est-à-dire qui s'exposent à des risques élevés, voire majeurs. Elles se mettent constamment en situation d'instabilité, voire de vulnérabilité. C'est ainsi que la modernité avancée s'engage dans la voie des sociétés du risque.

3. En référence à Beck, mais surtout à Luhmann, la notion de menace est employée quand on ne tient pas à se prononcer quant à la distinction risque, danger, c'est-à-dire lorsqu'on souhaite laisser dans l'indétermination de quel côté de la différence on se place.
4. Cette option trouve sa justification dans le parti pris épistémologique de Luhmann selon lequel la société n'est pas l'expression des actions des individus (ni plus ni moins que la somme des actions des individus, c'est un système autopoïétique dont le sens forme le substrat ; les communications sociales étant l'expression du mode opératoire dudit système. Pour plus d'informations, voir les propositions de lectures en bibliographie.
5. Emprunté à l'anglais, l'*agentivité* est un néologisme qui résulte d'un regard décalé, voire d'un changement de paradigme à l'égard de l'action et plus précisément du postulat selon lequel il existerait une asymétrie « existentielle » entre les sujets humains et les objets qui confère aux premiers et à eux seuls la capacité d'entrer en action. Ce postulat est un héritage de l'humanisme qui ne dissocie pas l'action de l'intention. Ce point de vue prive les non-humains, en particulier les objets d'un potentiel d'action. Le recours à l'*agentivité* signale une inflexion qui permet de considérer l'action comme un processus qui se distribue entre différentes entités qui entrent par là même en association.
6. Cf. Béatrice Quenault dans cet ouvrage.

de destituer⁷ la sémantique du risque, adossée à l'idée de vulnérabilité. Cette situation n'a pas échappé aux chercheurs en sciences sociales ainsi qu'en témoigne l'intensification des publications consacrées à ce glissement sémantique. Ce chapitre se propose de contribuer à un effort de clarification de ce qui se joue à l'échelle des sémantiques structurées autour de l'idée de menace des années 1980 à nos jours et plus particulièrement à propos des changements climatiques. Il s'y emploie par les questionnements suivants :

- De quelle *agentivité* sont douées les sémantiques qui s'organisent autour des notions de risque, de danger, de vulnérabilité et de résilience ?
- En quoi ces options prédisposent-elles à un type d'intelligibilité et de positionnement plutôt qu'un autre à l'égard de phénomènes qui, à l'instar des changements climatiques, nous dépassent ?
- Comment ces sémantiques et positionnements participent-ils des modalités de prise en charge sociale des conséquences des changements climatiques ? Comment influencent-ils, en d'autres termes, l'élaboration de stratégies territoriales pour faire face aux changements climatiques ?

Pour aborder lucidement cette question, il convient de procéder à un rappel de l'ensemble de ces notions⁸ et de les situer les unes par rapport aux autres, de manière à identifier leur concours potentiel à la construction de politiques publiques climatiques spécifiques. Ces dernières sont organisées, pour mémoire, autour de deux postures : une posture de réduction des gaz à effet de serre et une posture d'adaptation. Mitigation et adaptation encadrent la question climatique (Charles, 2013 ; Rudolf 2009, 2012, 2015). Inscrites dans une série qui témoigne de la chronologie de la réception des changements climatiques à l'échelle onusienne, les politiques de mitigation et d'adaptation se suivent dans le temps. Les premières visent à la contention du problème par la réduction des gaz à effet de serre tandis que les secondes actent de ce que les changements climatiques sont avérés et qu'il convient désormais de se protéger contre les effets indésirables de ces derniers. Ces postures ont des conséquences du point de vue de l'action.

Les politiques de mitigation abordent les changements climatiques comme un déséquilibre énergétique planétaire qu'il convient de rétablir par l'encadrement des politiques énergétiques (Poitou J, Braconnot P, Masson-Delmotte V., 2014). Cette posture justifie la transition énergétique qui mise sur l'asso-

7. Convient-il simplement de dire qu'elle prend le relai de cette dernière ?

8. Risques, dangers, vulnérabilités et résilience.

ciation de la conviction, de l'innovation et de l'organisation. Si le pari est ambitieux, les efforts consentis au présent sont relativement indolores ou en tout cas « payants » puisqu'ils se voient récompensés par l'épargne qu'ils permettent et par les gains qu'ils assurent. Intelligence et bonne gouvernance et gestion garantissent des retours positifs. En bref, la mitigation est facteur de progrès. On retrouve tous les ingrédients de la modernisation écologique telle qu'elle s'est imposée dans les années 1980 et pour lesquelles l'écologie était un facteur de progrès.

L'adaptation, dernière-née des politiques publiques, procède de la reconnaissance du caractère inéluctable des changements climatiques. Il s'agit donc de se préparer à encaisser les coups du dérèglement climatique et d'y faire face (voire d'en profiter). Cette perspective est indissociable d'une démarche de prospective associée à la projection de scénarii afin de savoir à quoi se préparer. Selon cette approche, le problème gagne en complexité et s'il est toujours question de gaz à effet de serre, par des jeux de rétroaction complexes, plus personne ne sait exactement à quoi s'en tenir dans les dynamiques en cours. Enfin, les scénarii lorsqu'ils existent et bien qu'ils existent, ne peuvent être confondus avec des protocoles d'action. L'adaptation génère davantage de questionnements qu'elle n'indique des voies à emprunter.

Ce qui change, par conséquent, entre l'approche par la mitigation et l'adaptation, c'est l'ambition de l'engagement attendu. Alors qu'il suffisait d'être un comptable vertueux, enclin à des formes d'ascèse, dans le premier cas et pour débiter⁹, les politiques d'adaptation requièrent d'emblée inventivité, imagination, ingéniosité et audace...

Ces retours sur les deux principaux leviers d'action en réponse aux changements climatiques font état d'une situation assez contrastée entre une approche un peu réductrice du problème, au premier abord, et une approche abstraite et complexe sans prise avec l'action. Selon ce codage, la prise en charge des changements climatiques souffrirait de l'absence d'un entre-deux. On a donc affaire à deux codages, dont on peut dire que l'un pêche par excès de réductionnisme et l'autre par excès de complexité. Cette inadéquation par rapport à l'action n'est pas inhérente aux politiques de mitigation et d'adaptation aux changements climatiques. Elle serait consubstantielle à la modernité

9. À l'usage, les politiques de mitigation n'ont rien d'évident ainsi qu'en attestent les effets de plafonds que nous avons mis en évidence avec Laurence Granchamp et dont nous avons pu encore récemment constater la pertinence dans le cadre de la recherche effectuée auprès des entreprises alsaciennes dans le cadre de l'ANR SECIF, coordonnée par Pascale Braconnot. Cf. également les articles de Lionel Charles et les discussions animées que nous avons eues à ce propos.

avancée ainsi que les différents diagnostics sociologiques des trois, quatre dernières décennies s'emploient à le démontrer.

On ne saurait se saisir sérieusement de tous ces questionnements sans mobiliser les discours tenus sur la modernité depuis la naissance de la sociologie à nos jours. Ces derniers permettent de rendre compte des rapports que les sociétés modernes entretiennent à elles-mêmes, c'est-à-dire des manières dont elles s'imaginent avoir prise sur le cours des choses, c'est-à-dire aussi sur leur propre développement. Recours à l'action versus déterminismes qui relèguent cette dernière à une portion congrue sont au cœur des récits qui accompagnent la modernité. Accessoirement ou plutôt en fin de parcours, on pourra s'interroger sur l'éventualité d'une inflexion de ces récits portant sur les régimes de la modernité.

I

Cette partie aspire à une explicitation sociologique des notions de risque et de danger, d'une part, et des termes de vulnérabilité et de résilience, d'autre part, en les situant les uns par rapport aux autres et en précisant comment et pourquoi nous suggérons qu'ils s'organisent selon des couples distincts. Les notions de risque, de danger, de vulnérabilité et de résilience accompagnent les communications écologiques depuis qu'elles ont pris essor vers la fin des années 1960 jusqu'à aujourd'hui, mais de manière séquencée et disproportionnée. Le concept de risque a très vite occupé le devant de la scène, dans toutes les disciplines concernées par la question du futur¹⁰. La sociologie n'échappe pas à cette généralité : la figure du risque s'est en effet imposée très largement dans cette discipline. Cette affirmation vaut tant pour la sociologie allemande que les sociologies française et britannique, la sociologie allemande présentant cependant une particularité par rapport à ces dernières.

L'originalité de l'analyse allemande repose sur l'association qu'elle préconise entre les risques et les dangers de manière à convoquer l'idée que les aléas redoutés, qu'il s'agisse de menaces écologiques ou autres, sont produits socialement. Beck défend clairement la thèse selon laquelle contrairement à ce que le qualificatif de naturel laisserait penser, les menaces écologiques sont produites socialement, au double sens d'une production matérielle et symbolique, c'est-à-dire qu'elles sont effectivement occasionnées par des voies de développement et qu'elles font aussi l'objet de mises en récit. Si Beck campe la thèse, Luhmann

10. Aucune discipline scientifique, c'est-à-dire prédictive, ne pouvant foncièrement s'en désintéresser.

la prolonge en montrant comment l'emploi de mots apparemment synonymes est révélateur de problématiques distinctes qu'il convient de remettre en question. Cet arrière-plan lui permet de défendre la thèse selon laquelle l'essor de sémantiques diversifiées équivaut à des options en conséquence, prédisposant à des choix plutôt que d'autres¹¹. Les discours que la société tient sur les risques et les dangers l'inclinent à prendre des voies de développement plutôt que d'autres.

Conformément à son mode de raisonnement, qu'il érige en une méthode sociologique bien singulière, Luhmann observe que contrairement à ce qu'on pourrait penser, le concept de risque ne s'oppose pas à celui de sécurité mais à celui de danger. Selon cette proposition, les risques et les dangers forment un couple qui oriente l'intelligibilité des situations et par conséquent, les décisions sociales d'après une distribution contrastée de la responsabilité. Le couple risque et danger distribue la responsabilité du côté du risque et l'exposition du côté des dangers. En d'autres mots, il serait judicieux pour Luhmann de parler de risques lorsque nous sommes les auteurs des menaces auxquelles nous nous exposons et exposons les autres et de dangers lorsque nous sommes exposés aux décisions et aux actions des autres. *L'asymétrie entre ces deux notions renvoie à une asymétrie sociale.*

Ni Beck ni Luhmann ne se sont prononcés à propos de la vulnérabilité et de la résilience, mais si l'on s'en tient à leur raisonnement à propos des risques et des dangers, la vulnérabilité se situerait indifféremment de part et d'autre de cette frontière. Bien qu'elle évoque la sensibilité à des aléas, elle n'est ni synonyme de risque ni de danger. Pour illustrer ce propos, on peut recourir aux exemples bien connus d'un raz de marée, d'un tremblement de terre ou de l'explosion d'une centrale nucléaire. Ces aléas accèdent au statut de risque ou de danger en raison de la sensibilité de certains humains et non-humains, comme des ouvrages qu'ils rencontrent sur leur chemin. Conformément aux premiers travaux des géographes consacrés aux risques, ces derniers sont définis par la rencontre d'un aléa avec la vulnérabilité, laquelle est fonction des enjeux en présence (Becerra, Peltier, 2009). Par extension, les dangers sont également définis par cette rencontre. Risques et dangers sont donc liés par des vulnérabilités communes à des aléas et se distinguent par l'imputation de la responsabilité. La vulnérabilité concerne la réception des aléas; elle ne documente pas la nature de leur production, au risque d'occulter l'enseignement important des travaux consacrés à la société du risque selon lequel la crise écologique est une résultante du développement et non l'expression des caprices

11. Il parlerait de sélection afin d'éviter au maximum d'évoquer des actions et des acteurs par le recours à un vocabulaire réservé à une sociologie de l'action.

de la nature, comme les oppositions à la thèse anthropique des changements climatiques ont tenté de l'insinuer. La vulnérabilité témoigne de fragilités sans en référer aux causes, ce qui est sans doute une de ses limites¹². Les personnes vulnérables – soit directement, soit par leurs biens –, peuvent être à l'origine ou non des aléas qui les frappent. Cette remarque permet d'avancer que les producteurs de risques ne sont pas nécessairement épargnés des retombées malheureuses ou indésirables propres à leurs choix¹³, mais qu'ils en sont tout simplement plus responsables que d'autres. La formulation malheureuse de Beck, souvent dénoncée en raison de son caractère à l'emporte-pièce, selon laquelle le smog est démocratique s'inscrit dans la continuité de ce constat. Cette énonciation visait à attirer l'attention sur le fait que certains biens négatifs, comme les pollutions, ne suivent pas automatiquement les frontières sociales et territoriales engendrées par l'accumulation des richesses. Ce raisonnement n'est qu'en partie justifié au motif que les capitaux économiques, mais aussi culturels, voire symboliques apportent une protection contre des aléas non désirés. Cette remarque annonce, enfin, certaines des réserves formulées à l'intention de la résilience¹⁴ (Rudolf, 2013).

À l'instar de la vulnérabilité, la résilience n'a pas fait l'objet de réflexions sociologiques approfondies comparables à celles dont le concept de risque a été investi¹⁵. C'est un concept qui, une fois sorti de son contexte de production d'origine, la physique des matériaux, a davantage intéressé les géographes et les aménageurs (Rudolf, Di Nardo, 2015). Selon ces derniers, la résilience s'organise autour des efforts entrepris par des individus, des organisations et *in fine* des territoires pour amoindrir l'impact des aléas susceptibles de les déstabiliser (Serre, Barroca, Laganier, 2013). Définie en ces termes, la résilience concerne davantage la réception et la gestion des crises que leur prévention. Elle correspond à l'ensemble des ressources qui permet de déjouer des coups ou de se remettre au plus vite et au mieux de ces derniers. Si les textes socio-

-
12. La vulnérabilité de la vulnérabilité pour reprendre un jeu de mots de Claude Gilbert (Becerra, Peltier, 2009).
 13. Que se passerait-il si, plutôt que de parler de choix, nous parlions de mode de vie? Les modes de vie ne sont pas l'expression exclusive de choix: ils feraient apparaître la part non intentionnelle des sélections de manière à fragiliser la distinction entre risque et danger. Cette dernière tend d'ailleurs à s'atténuer à mesure qu'on entre dans un régime de modernité avancée ou tardive comme nous allons le voir ultérieurement.
 14. Collectivement, l'argent peut permettre d'équiper des usines afin qu'elles rejettent moins de polluants. Individuellement, on peut équiper son véhicule, résider dans des quartiers plus protégés que d'autres, on peut se procurer des soins et suivre des cures régulières. L'argent est incontournable à une stratégie de résilience.
 15. Le danger l'est de façon négative, par rapport au risque, de manière plus marginale incontestablement.

logiques évoqués précédemment offrent peu de prises pour alimenter le débat autour de la résilience, il est un point qu'on peut cependant mobiliser qui a trait à la critique du développement avec laquelle la société du risque partage certains aspects. Tout comme le développement a pu être motivé par une mise à distance d'événements fâcheux, non désirés, dont la trajectoire finit en effets boomerang et en pannes qui fragilisent les sociétés modernes, il n'est pas exclu que les stratégies de résilience d'aujourd'hui alimentent les risques de demain. En la matière, des intentions louables à un instant donné peuvent s'avérer catastrophiques à plus ou moins long terme. Raisonner de la sorte revient à actualiser la théorie des effets non intentionnels de l'action, même dans le cadre d'une rationalisation de l'action (Weber, 1971, 1995 ; Weber 1964, 1990). De ce point de vue, les stratégies de résilience ne se distinguent pas fondamentalement des stratégies de développement et de modernisation. Elles partagent avec ces dernières le désir de parer des coups : les aléas ont lieu, mais ils sont déjoués, surmontés, détournés, travaillés, etc., de manière à amoindrir les chocs. Il s'agit bien d'une neutralisation des impacts, soit de la vulnérabilité, mais dont on ne peut prévoir l'ensemble des retombées, dont la question du traitement des exclus. Bien qu'aspirant à la résilience, les territoires qui investissent dans la gestion des crises ne peuvent pas se targuer d'échapper aux asymétries sociales pour autant. Quid de la disparité entre ceux qui s'avèrent moins aptes à faire face que les autres¹⁶ ?

S'il est possible d'identifier des dérives possibles en amont des crises et des coups, les programmes de résilience ne peuvent cependant faire formellement l'objet d'une analyse « complète » qu'après coup, c'est-à-dire consécutivement à une catastrophe. S'il est un enseignement de la sociologie des risques qu'on peut recycler, c'est celui propre aux nouveaux risques, appelés de la sorte en raison de ce qu'ils n'ont pas fait l'objet de documentation approfondie (absence de relevés statistiques, etc.) et dont on ne peut encore prédire les effets (Godard *et al.*, 2002). Il en va ainsi de la résilience qu'on ne peut évaluer qu'ex post, voire sur la durée, c'est-à-dire sur plusieurs décennies et plusieurs sites. Ce n'est qu'à l'épreuve de la répétition et de la dissémination qu'on pourra avancer avec quelque assurance qu'un modèle de résilience a fait ses preuves et documenter les ressources qu'il a mobilisées pour y parvenir. Cette réserve justifie l'analyse des retours d'expérience des sociétés et des territoires engagés dans l'expérimentation de stratégies de résilience. Toutes les stratégies de résilience, enfin, ne se ressemblent pas. Cette observation postule l'importance de l'imprégnation culturelle sur ces sémantiques. Comment les sociétés imaginent-elles et réalisent-elles des programmes de résilience et avec

16. Cf. Béatrice Quenault dans cet ouvrage.

quels effets à plus ou moins long terme? Voilà un questionnement qui mérite toute l'attention des sciences sociales. À discours génériques communs, consacrés à la résilience¹⁷, ce sont les différents engagements et programmes politiques qui gagnent à être comparés et évalués.

Bien que ni Beck ni Luhmann ne se soient prononcés à propos de la vulnérabilité et de la résilience, on peut se risquer à penser les sémantiques qui se structurent autour de ces termes à partir de leurs partis pris pour rendre compte de la dimension sociale de certaines questions qui pourraient passer pour tributaires de logiques qui échappent au social. C'est l'entrée par les asymétries mobilisées implicitement par les sémantiques structurées autour des menaces écologiques qui caractérisent l'originalité de leurs contributions. En observant de la sorte, on peut par exemple remarquer qu'en se focalisant sur l'analyse de la réception des aléas à l'occasion de crises, les sémantiques de la vulnérabilité et de la résilience interpellent les sociétés (populations, décideurs, etc.) selon des temporalités distinctes. Elles invitent à des repérages en amont de la production d'aléas susceptibles de se produire à un moment donné et à des constats en aval de cette production. Elles contribuent à la production de connaissances sur l'évaluation des risques ainsi que sur les conditions de déclenchement d'une crise, de réception de la catastrophe et de reconstruction après la crise. Cette observation coïncide avec la proposition selon laquelle le tournant amorcé par la résilience profite à des politiques de crise qui permettent de faire face à l'urgence et d'anticiper la réparation, voire la capacité à « vivre avec des situations extrêmes », alors que des politiques motivées par des formes de vulnérabilité seront davantage inspirées par des pratiques de prévention, voire de précaution. Par comparaison à la sémantique du risque et du danger qui joue sur une asymétrie sociale, la sémantique de la vulnérabilité et de la résilience joue sur une asymétrie temporelle.

Cette observation ne signifie pas pour autant que les notions de vulnérabilité et de résilience évacuent les asymétries sociales. Ainsi la vulnérabilité part d'un constat de faiblesse alors que la résilience identifie des potentiels pour faire face à ces faiblesses. Elle se situe en réponse aux formes de vulnérabilité, d'où la proposition selon laquelle ce couple met en scène des temporalités distinctes. Si des temporalités distinctes sont à l'œuvre, il se joue également des enjeux sociaux autour de la distribution de la vulnérabilité comme de la résilience au sein d'une population. Alors que le couple formé par l'association du risque et du danger communique sur des frontières socio-économiques, au sens qu'il s'agit de la production d'aléas et de l'imputation de cette dernière, même si cette dernière ne recouvre pas toujours des rapports de classe histori-

17. Et cela vaut pour tous les discours tenus.

ques, la distinction entre vulnérabilité et résilience joue davantage sur la capacité des populations et des territoires à faire face à des crises. Cette perspective pouvant tout aussi bien être appréhendée à partir de formes de solidarité que de dynamiques systémiques qui permettent de prendre le relai de solidarités déficientes par exemple pour réparer des dégâts.

Même si le recours à la distinction risque, danger ne renvoie pas nécessairement à un rapport de classe socio-économique classique du type de celui qui oppose différents types de détenteurs de capitaux, elle entretient une lecture en termes de rapports sociaux. On pourrait s'en convaincre à partir de différents conflits comme ceux qui opposent les conducteurs d'automobiles aux cyclistes, les fumeurs aux non-fumeurs, etc. L'approche en matière de vulnérabilité et de résilience permet quant à elle de questionner les acteurs de la réparation. Qui seront-ils et selon quels leviers d'action et de transformation parviendront-ils à limiter les coups consécutifs à un aléa trouvant ses cibles? Si l'approche par les risques et les dangers présente l'intérêt heuristique de rendre compte des responsabilités en cause dans des processus de distribution de biens négatifs, l'approche par les vulnérabilités et la résilience permet de visualiser les responsabilités et compétences en cause dans la réparation des effets sociaux de ces biens négatifs.

On pourrait poursuivre et multiplier les exemples pour observer combien la perspective structurée autour de la distinction entre risque et danger a permis dans certains cas de rebattre des cartes sociales, en termes d'alliances susceptibles de faire basculer des gouvernements locaux¹⁸, par exemple. Producteurs d'aléas, susceptibles d'affecter des personnes et des biens, et victimes peuvent être confondus du point de vue de leurs vulnérabilités à certains aléas et être opposés du point de vue de la recherche de responsabilités. Ils peuvent enfin se retrouver autour de revendications en matière de politiques de résilience. Ces différents plans ne se recouvrent pas forcément et offrent de possibles reconfigurations d'acteurs autour desquelles peuvent s'expérimenter de nouvelles formes de solidarité. Il s'ensuit que la vulnérabilité, expression d'un bien commun négatif, peut être un facteur de solidarité et par conséquent un argument pour des politiques publiques. Peut-on en dire autant de la résilience? Pour autant qu'elle apparaisse comme l'antonyme de la vulnérabilité, elle devrait témoigner de la capacité d'une population à faire face à ces biens négatifs. Plus un territoire serait résilient moins il serait vulnérable.

Selon les spécialistes de la résilience, cette dernière est susceptible de travailler à d'autres échelles que la vulnérabilité à un aléa. Elle peut intégrer

18. Ce motif explicatif a permis d'explicitier l'impact des écologistes sur certaines configurations d'acteurs et l'essor des *Grünen* en Allemagne (Rudolf, 2005).

des considérations éloignées de la réduction immédiate de la vulnérabilité à ce dernier et raisonner à une échelle plus globale. Un programme de résilience peut chercher à influencer des institutions et des territoires susceptibles d'être entraînés dans des effets dominos, il peut chercher à équiper des territoires à distance de certaines vulnérabilités dans un souci de compensation et de délestage des secours, ainsi qu'en témoigne la contribution de Créton-Cazanave *et al.* dans cet ouvrage. C'est en raison de la diversité des points d'application d'une politique de résilience que ses protagonistes évoquent son caractère systémique. Un programme de résilience peut chercher à influencer des acteurs qui ne seraient pas directement concernés par une forme de vulnérabilité, mais qui vont se sentir interpellés parce que cette stratégie engage l'organisation dans laquelle ils travaillent, les institutions auxquelles ils croient, ainsi que des territoires auxquels ils sont affiliés d'une manière ou d'une autre. Un programme de résilience ne peut exister sans la formation d'alliances et de solidarités, mais il n'activera peut-être pas les mêmes configurations sociales que celles qui se structureraient autour d'un programme d'action ciblé autour de la réduction de la vulnérabilité à un aléa précis et circonscrit. Selon cette lecture, on peut en déduire qu'il est bien question de construire des solidarités, si l'on parle le langage de l'intégration sociale, ou de construire des dynamiques systémiques, si l'on opte pour l'approche systémique. Selon cette distinction, on aurait plutôt tendance à interpréter les programmes structurés autour des vulnérabilités comme des propositions qui invitent au renforcement des solidarités alors que les programmes qui mettent en avant la résilience inciteraient davantage à raisonner en termes de relation d'un système à son environnement. Selon cette proposition, c'est un ensemble et non des populations exposées à des aléas dommageables qu'il convient de préserver d'une situation d'effondrement et on peut à juste titre s'interroger, avec Béatrice Quenault, sur la relation entre résilience et changement social. Est-il davantage question de conservation, de préservation ou de recherche de possibilités, sous la forme d'engagement dans d'autres trajectoires de développement par exemple ? Ici encore, c'est à l'épreuve des réponses qu'inventent les sociétés et les territoires, soit au cas par cas, qu'il importe d'envisager la réponse à cette question.

La discussion consacrée aux couples formés par la distinction entre risque et danger, d'une part et vulnérabilité et résilience d'autre part, engage la réflexion vers la manière dont différentes sémantiques embrayent la dynamique sociale selon des plans distincts. Cette proposition est d'autant plus stimulante qu'elle n'a pas fait beaucoup l'objet de recensions dans le contexte francophone. Nous pouvons avancer, en guise d'introduction à l'intérêt heuristique qu'une telle lecture représente, qu'en fonction des *sémantiques qui seront mobilisées par une société à un moment donné, il y a de fortes chances que l'accent soit davantage mis*

sur les asymétries sociales ou sur les asymétries temporelles. Pour se figurer les conséquences de cette prévalence, c'est encore Luhmann qui va nous inspirer, à partir d'un texte assez étonnant où il est question de l'acceptabilité sociale¹⁹ des incertitudes.

Luhmann commence son texte par l'observation selon laquelle la figure du risque fait généralement écho à l'incertitude qui pèse sur l'avenir et à laquelle aucune société n'échappe, quel que soit son niveau de développement²⁰. Cette observation le conduit à s'interroger sur les stratégies dont disposent les sociétés pour faire face à l'incertitude et il en déduit qu'elles ne disposent pas de solutions pléthoriques. Elles peuvent recourir à des normes qui s'imposent et encadrent les comportements de manière à garantir un certain nombre de constantes sociales par-delà les fluctuations propres aux aléas de l'existence. Et elles peuvent épargner ou investir de manière à offrir des débouchés en cas de mauvais coups et d'imprévus. Quant aux conflits qui s'organisent autour des risques, ils s'organisent autour des asymétries sociales et temporelles que les situations d'incertitude rendent visibles. Luhmann poursuit son raisonnement en observant que les asymétries sociales sont d'autant plus difficiles à communiquer qu'elles ont lieu dans des constitutions démocratiques, au sens d'Alexis de Toqueville, c'est-à-dire dans des sociétés qui ne « tolèrent »²¹ pas les inégalités. Les communications autour des asymétries sociales sont potentiellement très conflictuelles et elles le sont d'autant plus qu'elles concernent des sociétés individualisées. La réception des asymétries sociales est indissociable de la capacité des individus à s'entendre sur des engagements normatifs susceptibles de réguler les disparités sociales. Lorsque ce mécanisme systémique est grippé, les sémantiques sociales qui mettent en scène des asymétries sociales sont très malvenues. Risques et dangers mettent par conséquent à l'épreuve la capacité des sociétés à apprivoiser les asymétries sociales.

Il est intéressant de confronter ce raisonnement à un passage de l'introduction de Jacques Theys à l'ouvrage collectif *La société vulnérable* qu'il a dirigé avec Jean-Louis Fabiani : « Ce qui distingue ainsi finalement la période moderne par rapport aux deux précédentes, ce n'est pas que les catastrophes y soient plus nombreuses ou plus meurtrières ; c'est plutôt la résistance qu'elles opposent,

-
19. L'acceptabilité sociale, c'est une expression pour le moins surprenante sous la plume de Luhmann, lui qui rechigne à toute évocation de la psychologie des acteurs, mais toujours est-il qu'il en est bien question dans ce texte.
 20. On pourrait même avancer, mais avec beaucoup de précaution, que plus une société est développée, plus cette question de l'avenir est cruciale, plus elle pèse sur cette dernière, en raison notamment du rapport au changement des sociétés modernes.
 21. Disons qu'elles répugnent à reconnaître qu'elles se satisfont de certaines inégalités, voire qu'elles les produisent.

par leur nature totalement singulière, à toute forme de rationalisation (ou de régulation) qui pourrait, comme auparavant, les rendre acceptables. L'incertitude majeure qui caractérise aujourd'hui le risque a des effets dévastateurs d'autant plus redoutables que le système d'exclusion sociale qui avait de tout temps été le régulateur principal des situations de catastrophe ne fonctionne plus : si l'accident touche directement de moins en moins de monde, personne ne peut plus se considérer comme *a priori* non concerné. L'aversion légitime du public pour un risque technologique qu'il perçoit intuitivement comme qualitativement différent des risques passés fait de chaque accident la source possible d'un large processus de déstabilisation sociale ou économique. Et paradoxalement l'accroissement de la sécurité ne fait que renforcer ce mécanisme. C'est pourquoi l'expression de la société vulnérable, plus que celle de société dangereuse, s'applique assez bien aux économies développées de cette fin du XX^e siècle», (Fabiani, Jean-Louis et Jacques Theys, 1987 : 19-20).

Cette citation conforte des propositions que nous avons déjà avancées en même temps qu'elle nous permet d'en anticiper de nouvelles. Elle confirme, pour commencer, la distinction entre risque et danger en disant que la société vulnérable n'est pas l'équivalent d'une société dangereuse. Cette équivalence ne tient plus en raison de la formation d'une « conscience collective » selon laquelle un nouveau type de société aurait fait son avènement. Theys qualifie ce nouvel état de société vulnérable, là où Beck parle de société du risque, mais les deux auteurs veulent attirer l'attention sur la même chose. Ils mentionnent que les « ressortissants » de ces sociétés, soit des membres socialisés par l'expérience de la modernité avancée, savent, même confusément, que les menaces auxquelles ils seront peut-être exposés, sont produites socialement. Cette conscience est d'autant plus intolérable qu'elle a lieu dans une société qui développe une aversion pour les inégalités.

Face au constat selon lequel on a affaire à des sociétés qui ne cessent de se menacer, mais qui ne peuvent communiquer à ce propos en raison de ce que cette idée est insoutenable, le détour opéré par l'invention d'une sémantique structurée autour de la résilience permet de faire diversion. L'invention est assez épatante. En déplaçant la question de la production de biens négatifs et des responsabilités vers la capacité à faire face en situation de crise, voire à l'aptitude à la réparation et à la restauration après la crise, on a affaire à une digression de taille. La perspective de la crise instaure une autre temporalité. Ce que nous avons qualifié d'asymétries temporelles puisent dans d'autres registres de solidarité : elles mettent en scène des formes de solidarité intergénérationnelles, lesquelles sont apparemment plus faciles à thématiser que les solidarités intragénérationnelles. La relative bonne réception sociale de la solidarité intergénérationnelle est favorisée par le fait qu'en situation d'incertitude, l'in-

vestissement dans l'avenir est plus facile à communiquer que l'investissement dans le présent. Il est sans doute plus aisé de mobiliser les acteurs autour de la crise et de l'urgence qu'autour de la réduction des inégalités sociales entre producteurs de biens négatifs et populations exposées à ces derniers. Les investissements en vue d'une crise feront ensuite l'objet de choix en fonction de l'éminence des risques, de ce qu'ils sont plus ou moins connus et documentés. En régime d'incertitude, c'est encore le fameux adage des actions sans regret²² qui prévaut sur d'autres guides d'action. Il y a donc matière à tempérer ces investissements en fonction d'arbitrages économiques et politiques.

Face à des situations potentiellement indécidables, Luhmann ajoute que les sociétés peuvent entrer dans des processus de politisation ou de temporisation.

- La politisation consiste à rechercher des responsabilités et à légiférer à leurs propos ; elle s'organise autour des asymétries sociales.
- La temporisation consiste à repousser le problème en se préparant à d'éventuelles crises.

Il n'est pas difficile de trouver des traductions politiques à cette distinction et de remarquer que la résilience se situe davantage du côté du second scénario que du premier. Luhmann poursuit en remarquant que bien qu'il n'existe pas de parades « gagnantes, gagnantes » à sa connaissance, les sociétés ne peuvent s'abstenir de communiquer sur l'avenir alors même qu'il leur échappe. Il ne saurait être question d'évacuer cette figure, à moins de ne pas avoir d'avenir, mais aussi parce qu'en la mobilisant, il en va de la manière dont les sociétés font sociétés. Nous pouvons résumer son propos en avançant que certaines sémantiques mettent l'accent sur des disparités sociales, qu'elles épousent les rapports sociohistoriques ou qu'elles permettent d'identifier l'émergence de nouvelles frontières sociales, alors que d'autres jouent sur des temporalités distinctes, ces dernières étant d'autant moins redoutables qu'elles jouent également sur des solidarités sociales, mais de manière différée. À l'incertitude introduite par la recherche de responsabilité en matière de biens négatifs, elles semblent répondre par des dispositifs systémiques de gestion de crise et de réparation des dégâts qui ne sont pas sans conséquence du point de vue des solidarités sociales. Ce faisant, les sémantiques qui jouent la temporisation diffèrent le problème sans donner l'impression de s'en désintéresser. Au problème des risques que font peser certaines activités, pratiques, modes d'organisation, etc., elles répondent par l'investissement dans des dispositifs

22. Cf. la contribution de Didier Taverne dans cet ouvrage.